



# Mairie de Gouzangrez

5, Grande Rue  
95450 GOUZANGREZ  
[www.gouzangrez.fr](http://www.gouzangrez.fr)

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mai 2020 à 19 H 00.

Séance du 26 mai 2020

Convocation le : 19 mai 2020

Le vingt-six mai deux mil vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie.

Présents : Mmes BOUILLIANT Sandrine, DÉCOUTURE Isabelle, FOURNIER Sophie, LEROUX Florence et ROBERT Christine, MM CHIARADIA Pierre, COEFFIER Sébastien, GIZARD Geoffroy, JAOUEN Gilles, LAUTIER Guillaume et MESTRE David.

M. Sandrine BOUILLIANT est désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint ; la séance démarre à 19H00

### ORDRE DU JOUR

- ❖ Délibération – Election du Maire
- ❖ Délibération – Création de poste(s) d'Adjoint(s) au Maire
- ❖ Délibération – Election du ou des Adjoint(s) au Maire
- ❖ Délibération – Indemnités des élus
- ❖ Délibération – Elections des délégués au sein des syndicats intercommunaux, du CCAS et de la Communauté de Communes Vexin Centre

### **Délibération : Election du Maire**

Mme Isabelle DÉCOUTURE, la plus âgée des membres du conseil étant Président, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	11
- bulletins blancs ou nuls:	0
-suffrages exprimés :	11
- majorité absolue :	6

Ont obtenu :

- M. CHIARADIA Pierre : 11 voix

M. CHIARADIA Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

## **Délibération : création de postes d'Adjoints au Maire**

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, la création de 2 postes d'adjoints au maire.

## **Délibération : élections des adjoints au Maire.**

### **Election du Premier adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame Sophie FOURNIER : 11 voix

Mme Sophie FOURNIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

### **Election du Second adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Sébastien COEFFIER : 6 voix
- M. Guillaume LAUTIER : 3 voix
- M. Geoffroy GIZARD : 2 voix

M. Sébastien COEFFIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième adjoint au maire.

## **Délibération : versement des indemnités de fonctions au Maire**

Considérant que M. le Maire ne souhaite pas le versement dans sa totalité des indemnités qui lui sont dues, soit 25%

M. le Maire propose de fixer à 17% le taux de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire : à 17%

**Délibération : versement des indemnités de fonction aux adjoints au Maire**

Considérant que Mme et M. les Adjoints au Maire ne souhaitent pas le versement dans leur totalité des indemnités auxquelles ils pourraient prétendre, soit 9,9%

M. le Maire propose de fixer à 6,6% le taux de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 6,6%

**Délibération : élection des délégués à la Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC)**

M. Pierre CHIARADIA est titulaire  
Mme Sophie FOURNIER est suppléante

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO)**

M. Geoffroy GIZARD est titulaire  
M. Guillaume LAUTIER est suppléant

**Délibération : élection des délégués au Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR)**

Mme Isabelle DÉCOUTURE est titulaire  
M. Guillaume LAUTIER est suppléant

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SDEVO)**

M. Geoffroy GIZARD est titulaire  
Mme Isabelle DÉCOUTURE est suppléant

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Réseaux Câblés du Vexin (SIERC)**

M. Guillaume LAUTIER est titulaire  
M. Geoffroy GIZARD est titulaire  
Mme Florence DALLET LEROUX est suppléante  
Mme Sophie FOURNIER est suppléante

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Intercommunal des Collèges des Cantons de Marines et de Vigny (SICCMV)**

Mme Sophie FOURNIER est titulaire  
M. Gilles JAOUEN est suppléant

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM)**

Mme Sandrine BOUILLIANT est titulaire  
M. David MESTRE est suppléant

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA)**

M. Pierre CHIARADIA est titulaire  
M. Sébastien COEFFIER est titulaire  
Mme Sophie FOURNIER est suppléante

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Aubette (SIEVA)**

M. Sébastien COEFFIER est titulaire  
Mme Isabelle DÉCOUTURE est suppléant

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Intercommunal d'Animation Rurale (SIAR)**

M. Pierre CHIARADIA est titulaire  
Mme Christine ROBERT est titulaire

**Délibération : élection des délégués au Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise (SIMVVO)**

Mme Christine ROBERT est titulaire  
M. David MESTRE est suppléant

**Délibération : désignation d'un délégué élu représentant la commune auprès du C.N.A.S**

M. Pierre CHIARADIA

**Délibération : : élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale de Gouzangrez**

Elus :

Maire : M. Pierre CHIARADIA  
Adjoint : Mme Sophie FOURNIER  
Conseiller : Mme Florence LEROUX DALLET  
Conseiller : M. Sébastien COEFFIER

Membres non élus

Mme Josette BORDAS  
Mme Sylvie FLYE SAINTE MARIE  
Mme Martine EPINETTE  
Mme Anne TREGUIER

Plus rien l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15

LE MAIRE